Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 453

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
No 453 11 mai 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

453

Domaine public

Technicair mérite mieux que des discours

La ronde des licenciements et des fermetures d'entreprises se poursuit. Angoissante pour les travailleurs mis à pied, monotone pour le grand nombre de ceux qui sont, ou se croient en sécurité.
Lorsque la nouvelle est fraîche et l'usine importante, il y a les titres à la « une », à gauche les déclarations de solidarité et chez les autorités, des paroles apaisantes ou fermes. Puis, au fil des jours, l'information disparaît dans les pages intérieures. Restent le sentiment d'impuissance et les explications abstraites, rassurantes, puisqu'en définitive personne n'est responsable : récession mondiale, restructuration nécessaire de l'économie, et ainsi de suite.
Pourtant il serait temps d'y regarder d'un peu plus près !
Pas de responsabilités ? Une réaction brutale des partis bourgeois neuchâtelois, il y a quelques mois, peut nous mettre sur la voie : les socialistes rendaient responsable, précisément, la direction de Dubied, des difficultés où se trouve l'industrie du Val-de-Travers ; attitude inqualifiable pour la droite neuchâteloise : les patrons, ça ne se conteste pas !

Il faut le dire, deux exemples genevois, au moins, l'un récent — Technicair — l'autre qui a disparu depuis longtemps de l'« actualité » — Tarex — sont là, qui mettent en évidence les responsabilités patronales.
Technicair, la seule entreprise genevoise qui fabrique du matériel de ventilation et de conditionnement de l'air. Tarex, auquel ses tours avaient assuré une place enviable dans l'industrie des machines-outils.
La première nommée a déposé son bilan ; la deuxième est en sursis. Deux entreprises qui ont vécu sur une réputation, deux entreprises qui n'ont pas pris le virage technologique que leur activité imposait.
Lorsque les difficultés s'annoncent, Technicair choisit la fuite en avant, et cherche à conquérir le marché alémanique déjà saturé (après une année déjà, il avait fallu fermer la succursale bâloise) ; l'entreprise dispose d'un capital technique enviable ; des spécialisations sont possibles dans la désodorisation, le dépoussiérage, la ventilation industrielle (pas seulement dans des domaines où le gaspillage énergétique règne en maître, mais des domaines qui conditionnent l'aménagement, par exemple, des lieux de travail) ; la direction hésite, ne donne pas à la recherche tous les moyens indispensables.
Même situation à Tarex où, faute d'une sensibilité aux problèmes commerciaux à moyen et long terme, faute d'une direction dynamique (qu'attendre en effet des Câbleries de Cossonay, habituées à la régularité des commandes du marché intérieur, puis de la dynastie des Chamay ?), l'effort d'innovation fut rapidement insuffisant.

Alors, au-delà des manifestations de soutien et des déclarations tonnantes des dirigeants syndicaux lorsque tout est dit, que faire pour conjurer le « sort » ? Ne prêchons pas les solutions-miracles. Mais peut-être la possibilité d'intervenir plus tôt, de ne plus jouer seulement — autorités et syndicats — les assistants sociaux dont le rôle consiste à limiter les dégâts (reclassement des travailleurs, licenciements plus ou moins bien payés).
Tout d'abord, le problème financier. Les petites et

● **SUITE ET FIN AU VERSO**

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Vaud. Six caisses pour Vevey — On likide ; p. 3 : Mai 68 - Mai 78. Humeur (mauvaise) ; p. 4 : Les bons comptes font les bons amis... Un compte, un Etat ; p. 5 : Note de lecture : Cincera ; p. 6 : Point de vue. Veaux, vaches, cochons, couvées... — Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Radical ; p. 7 : Presse. Le sens des proportions — Le petit monde cinématographique ; p. 8 : Reçu et lu. Tribunes — Bagatelles.